



Communiqué de presse

Information réglementée *

.....

Schéma de publication du 22 janvier 2009 :
08.00 h – Communiqué de presse disponible sur www.kbc.com
09.30 h - Téléconférence pour analystes financiers (numéro d'appel à demander au +32 2 429 4051)
11.30 h - Téléconférence pour la presse (numéro d'appel : www.kbc.com)

22 janvier 2009

KBC actualise l'information relative à son exposition aux risques de crédits structurés et à ses résultats financiers au 4^{ème} trimestre 2008

KBC renforce la base de son capital

Face à l'érosion du cours de son titre ces derniers jours, KBC souhaite informer le marché à propos d'une série de mesures qui ont été prises. KBC a entièrement liquidé la valeur des CDO (mezzanine) dans lesquelles il avait investi (ne retenant plus que les tranches super-senior). D'autres mesures ont été prises en vue de recentrer davantage les activités sur les marchés domestiques, de comprimer les coûts et de réduire le risque de marché. En outre, la base du capital sera encore renforcée davantage par une émission de capital de base non dilutive d'un montant de 2 milliards, qui sera entièrement souscrite par le gouvernement flamand (la qualification comme capital de base doit pour l'heure encore obtenir l'aval de l'organe de contrôle du secteur), avec une possibilité d'injection supplémentaire de capital de base de 1,5 milliard d'euros.

Selon André Bergen, CEO du groupe, "Nous avons pris la décision mesurée de mettre à zéro tous nos investissements en CDO sans statut super-senior, c'est-à-dire le mieux protégé. Simultanément, nous avons aussi pris des mesures énergiques de compression des coûts et de réduction du profil de risque de nos activités. Nous avons pu nous réjouir du fait que nos activités sur nos marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale ont relativement bien résisté. Abstraction faite de l'impact exceptionnel de la crise financière, le bénéfice sous-jacent s'inscrit à 2,2 milliards d'euros environ sur l'ensemble de l'exercice, un résultat positif obtenu dans des conditions particulièrement difficiles. La position financière du groupe demeure solide, surtout à la suite de l'accord conclu ce matin sur une transaction supplémentaire non dilutive de renforcement du capital."

Faits marquants des résultats du 4^{ème} trimestre

- Perte nette au quatrième trimestre, qui nous donne un résultat global pour l'ensemble de l'exercice de – 2,5 milliards d'euros environ.
- La prévision ci-dessus se fonde toutefois sur des chiffres provisoires et non révisés. Ils peuvent donc encore changer.
- -2.6 milliards d'euros net de réductions de valeur sur investissements (valorisation conservatrice), dont le détail est exposé au paragraphe suivant.

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

1/3

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

- Robuste position de marché en Belgique épaulant la rentabilité des activités, en dépit d'un contexte fléchissant. Influx soutenu de dépôts alimentant une excellente position de liquidités et accessibilité à des financements de plus longue durée sur le marché interbancaire.
- Tendance haussière des volumes en Europe centrale et orientale et pertes sur crédits inférieures aux prévisions du marché.
- Résultats de la division Merchant Banking plombés par les pertes sur le négoce de produits dérivés et creusement des pertes sur les crédits étrangers.
- Le résultat de la division European Private Banking se ressent de la morosité du climat d'investissement.
-

Impact financier des réductions de valeur supplémentaires sur investissements au 4ème trimestre 2008

- Le portefeuille de crédits structurés a subi une réduction de valeur de 1,9 milliard d'euros (1,7 milliard après impôts), ce qui porte le total des réductions de valeur pour 2008 à 4,0 milliards d'euros (3,1 milliards après impôts). Le montant au quatrième trimestre tient compte de l'impact du déclassement des CDO notes (-0,6 milliard), de l'élargissement du différentiel de crédit (-0,3 milliard) et d'une nouvelle dotation aux provisions pour risques de contrepartie des assureurs monolignes (-0,4 milliard). Un montant supplémentaire de -0,5 milliard a été consenti pour la liquidation complète de notre exposition à toutes les tranches autres que les tranches super-senior. Toutefois, ce montant a été partiellement épongé par des reprises aux réserves de CDO existantes (+0,2 milliard). Une hausse subite des corrélations entre les catégories d'actifs a entraîné une perte exceptionnelle de -0,3 milliard.
- Des réductions de valeur ont dû être consenties pour 0,7 milliard sur le portefeuille d'investissement, principalement dans le pôle assurance, par suite de l'érosion de quelque 20% du cours des actions au cours du 4^e trimestre. Ce montant incorpore l'influence d'une méthodologie plus conservatrice en matière de réductions de valeur, décidée en concertation avec nos auditeurs externes. Sur l'ensemble de l'exercice financier 2008, les réductions de valeur se montent à 1,1 milliard d'euros.
- La liquidation de l'exposition aux banques islandaises a eu un impact net sur le résultat de 0,2 milliard.

Consécutivement à la liquidation intégrale des CDO (mezzanine), le déclassement du rating des tranches de CDO restantes n'aura plus d'incidence sur leur valorisation. Par ailleurs, un nouvel élargissement hypothétique de 25% du différentiel de crédit devrait avoir, selon nos estimations, un impact net de -0,2 milliards sur la valeur des tranches super-senior restantes.

Autres faits marquants des résultats

- Au quatrième trimestre 2008, les pertes sur crédits ont accusé une tendance haussière mais sont toutefois restées très inférieures aux niveaux escomptés par le marché. Abstraction faite des pertes dues à l'exposition au risque de crédit des banques islandaises et américaines en difficulté, nous anticipons un ratio de pertes sur crédits de 35 points de base environ sur l'ensemble de l'exercice. En Europe centrale et orientale, le ratio de pertes sur crédits devrait être de l'ordre de 50 ou 60 points de base.
- Compte tenu de la hausse subite de la volatilité et des niveaux de corrélation, nous avons accusé une perte de 0,2 milliard d'euros sur le négoce de produits dérivés. Des mesures ont été prises pour réduire l'ampleur de ces activités et pour diminuer la volatilité des résultats futurs en conséquence.
- Toutes divisions confondues, nous enregistrons des frais de restructuration de 0,1 milliard d'euros.
- Comme par le passé, KBC n'a pas pris en compte le bénéfice réalisé à la juste valeur sur sa propre dette émise (estimée actuellement à 0,8 milliards d'euros environ, avant impôts)

Renforcement du capital de base

Ce matin, KBC a conclu un accord avec le gouvernement flamand sur une injection non dilutive de capital de base pour un montant de 2,0 milliards d'euros (subordonnée à la qualification de ce montant comme capital de base par la CBFA, l'organe régulateur du secteur). Cette injection de capital permettra à KBC de préserver pour le pôle banque un ratio Tier 1 de 10,5% environ (dont 8% core Tier 1). Les conditions de cette transaction sont similaires à celles de l'émission de capital de base conclue avec l'État belge en décembre 2008. De plus, un autre accord a été conclu sur la possibilité de mise à disposition d'un montant de capital de base supplémentaire de 1,5 milliard. Au besoin, KBC pourra faire appel à cette facilité pour maintenir son capital à un niveau adéquat dans le futur.

Publication des chiffres définitifs le 12 février 2009

Les prévisions ci-dessus se fondent sur des chiffres provisoires non audités à un stade précoce de la consolidation des résultats. Les résultats relatés dans le présent communiqué de presse peuvent dès lors encore changer. KBC publiera ses résultats trimestriels définitifs le 12 février 2009, date de publication de rapports plus détaillés contenant des informations sur les résultats et le portefeuille de crédits structurés.

Contacts pour le présent communiqué:

- Luc Cool, Directeur Investor Relations KBC Groupe SA.

Tél. + 32 2 429 40 51 - investor.relations@kbc.com

- Viviane Huybrecht, Responsable Communication Groupe et Service Presse KBC.

Porte-parole, KBC Groupe SA.

Tél. + 32 2 429 85 45 - pressofficekbc@kbc.be

Une présentation PowerPoint sera rendue disponible sur www.kbc.com.